



ÉDUCATION TNO – BULLETIN DU 30 mars 2020

Considérant la menace sanitaire posée par la COVID-19 et l'importance de suivre les instructions de l'administratrice en chef de la santé publique concernant l'éloignement physique pour assurer la sécurité des élèves, du personnel et des collectivités, les écoles ténénoises seront fermées pour le reste de l'année scolaire 2019-2020.

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF), les organismes scolaires et l'Association des enseignants et enseignantes des Territoires du Nord-Ouest (AETNO) comprennent que cette décision aura de lourdes conséquences sur les élèves, les parents et tuteurs, le personnel et les collectivités, et ils travailleront d'arrache-pied pour proposer des solutions qui permettront la poursuite des apprentissages de tous les élèves ténénois.

Sont qualifiés d'organismes scolaires : le Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta (CSDBD), Conseil scolaire de division du Sahtu (CSDS), l'Agence de services communautaires t̃łjçq̃ (ASCT), le Conseil scolaire de division du Dehcho (CSDD), Conseil scolaire de division du Slave Sud (CSDSS), l'Administration scolaire de district n° 1 de Yellowknife (YK1), les Écoles catholiques de Yellowknife (YCS), la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO), l'Administration scolaire de district de Dettah et l'Administration scolaire de district de Ndilq̃.

Le présent bulletin explique comment les résultats scolaires de tous les élèves, de la prématernelle à la 12^e année (y compris la réussite du secondaire, pour les élèves de 12^e année), seront comptabilisés pour l'année scolaire 2019-2020. Il décrit également une démarche visant à aider tous les élèves ténénois à poursuivre leurs apprentissages, notamment par l'offre de ressources flexibles à utiliser à la maison. La flexibilité est essentielle puisque chaque collectivité, école et foyer a ses spécificités, et les approches retenues par les organismes scolaires et écoles pourront varier en fonction de la fiabilité et la qualité de la bande passante dans leur région, de l'endroit où se trouvent les enseignants et de l'accès Internet des élèves dans leur foyer. Chaque organisme scolaire et chaque école devra adapter l'apprentissage continu proposé dans sa région, sa collectivité. Certaines écoles pourraient avoir davantage recours à Internet pour communiquer avec les familles et proposer du contenu, alors que d'autres devront peut-être se tourner plutôt vers la poste ou un système de dépôt et récupération de matériel imprimé.

Les écoles communiqueront avec les parents pour discuter avec eux des possibilités et voir comment poursuivre l'apprentissage de leurs enfants. Elles expliqueront aussi à ce moment comment il sera possible de récupérer les effets personnels des enfants qui sont restés à l'école.

Le site Web du MÉCF se dotera très bientôt d'une FAQ qui sera fréquemment mise à jour pour répondre aux questions des parents et tuteurs et de la population sur la poursuite des apprentissages.

Évaluation des apprentissages et bulletin (prématernelle – 12^e année)

Tous les élèves ténénois, de la prématernelle à la 12^e année, recevront leurs notes finales et un bulletin pour l'année scolaire 2019-2020. Les enseignants devront évaluer la progression de l'élève, planifier autant que possible l'évaluation de l'avancement des apprentissages et attribuer une note finale pour la fin de l'étape et de l'année en cours. Toutes les écoles devront imprimer et envoyer le bulletin de fin d'année aux parents par la poste d'ici le 30 juin 2020.

La décision de faire passer – avec ou sans matières à rattraper –, ou redoubler les élèves sera prise selon les principes habituels, en collaboration avec les parents. Les enseignants communiqueront avec les parents d'ici le début mai s'ils croient qu'un redoublement d'année serait préférable pour l'année scolaire 2020-2021, afin d'en discuter. Le redoublement n'a lieu que si les parents et tuteurs, en concertation avec l'enseignant de l'enfant et la direction de l'école, croient que c'est la bonne solution pour l'enfant.

Tous les plans de soutien à l'élève (PSÉ) et les programmes d'enseignement individualisé (PEI) des élèves de prématernelle à 12^e année seront examinés, mis à jour et finalisés selon le processus habituel, puis envoyés aux parents avec le bulletin. Chaque école précisera la collaboration attendue des parents et tuteurs et travaillera en concertation avec eux pour établir, en mai ou juin 2020, le PSÉ ou PEI de l'élève pour l'année scolaire 2020-2021. Ce travail devra être achevé au plus tard à la mi-juin 2020.



Cours de niveau secondaire (10^e – 12^e année)

Le personnel des écoles fera tout le possible pour travailler avec les élèves de 10^e, 11^e et 12^e année pour qu'ils terminent leurs cours de base, soient notés et reçoivent leurs crédits.

S'il n'est pas possible de terminer l'ensemble du cours comme prévu, il sera possible de proposer un projet complémentaire à l'élève (travail équivalent) afin de compléter le cours et de recevoir les crédits afférents.

Les élèves de 12^e année qui remplissent les critères de diplomation pourront recevoir leur diplôme d'études secondaires des TNO en juin 2020. Dans le cas où ce ne serait pas possible d'achever un cours requis pour le diplôme (pensons notamment aux autres matières, comme les études professionnelles et technologiques, l'éducation physique de 10^e année ou des heures de service communautaire), les écoles pourront produire une exemption de cours à l'élève.

Tests de rendement de l'Alberta (AAT) (6^e et 9^e année)

- Les tests normalisés prévus aux mois de mai et de juin 2020 pour les élèves de 6^e et 9^e année sont annulés.
- Les tests normalisés déjà effectués par les élèves de 9^e année ne seront pas notés de manière centralisée pendant l'été et les écoles n'auront pas accès aux relevés de notes.

Examens menant à l'obtention d'un diplôme (12^e année)

- En raison de l'annulation des cours et des mesures en vigueur empêchant tout rassemblement, les examens menant à l'obtention d'un diplôme prévus aux mois d'avril et de juin 2020 sont annulés.
- Les élèves qui sont actuellement inscrits aux séances d'examens écrits d'avril ou de juin seront exemptés, sans qu'ils aient à en faire la demande. Les notes attribuées par l'école tiendront lieu de notes finales.

Poursuite des apprentissages

Le MÉCF, en partenariat avec les organismes scolaires et l'AETNO, est en train d'élaborer une approche afin d'offrir des possibilités de poursuivre l'apprentissage pendant la fermeture des écoles ténaises. L'offre de chaque école variera en fonction des conditions propres à chaque collectivité, telles que la disponibilité du personnel et l'accès à Internet.

Il importe de souligner que certains éducateurs pourraient être affectés à d'autres fonctions afin de soutenir les démarches communautaires et territoriales visant à répondre à la crise de la COVID-19. Ils pourraient notamment être amenés à garder des enfants ou à travailler au sein des collectivités pour appuyer la prestation de programmes de repas.

En outre, il faut savoir que la technologie est relativement limitée dans le Nord, surtout dans les petites collectivités; les attentes d'apprentissage en ligne doivent donc correspondre à ces contraintes. Les enseignants et les familles doivent également prendre en considération qu'une forte sollicitation de la bande passante et des ressources technologiques provoquera de l'attente et des problèmes dans l'ensemble du territoire pour les familles, les entreprises et services essentiels comme ceux du domaine de la santé. Par conséquent, il faut s'assurer que l'apprentissage ne dépend pas entièrement de l'accès à Internet.

Les enseignants seront appelés à examiner les objectifs d'apprentissage n'ayant pas été couverts en classe jusqu'à maintenant et à tenir compte de ce que les élèves peuvent réaliser à la maison pour choisir les activités pédagogiques à leur proposer. Il est recommandé d'accorder une attention prioritaire à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, de même qu'à la santé et au bien-être, pour les élèves de la prématernelle à la 9^e année.

Les enseignants sont invités à songer à des activités et projets familiaux – telles la lecture, la tenue d'un journal et les activités de calcul – qui permettraient aux familles d'apprendre ensemble.



Ces projets et activités peuvent englober plus d'une matière, de l'apprentissage dans la nature, des activités physiques et expérientielles et des interactions sociales, tout en respectant les consignes d'éloignement physique. Les enseignants devront contacter régulièrement les familles, par le moyen le plus efficace à leur disposition (téléphone, courriel, etc.), pour voir comment ils se portent et s'ils ont besoin de plus d'aide ou de ressources.

Voici les directives mises en place pour poursuivre l'apprentissage, par niveau scolaire :

Prématornelle et maternelle

- Le contenu éducatif sera axé sur l'apprentissage par le jeu, la curiosité naturelle et les activités pratiques.
- Les enfants d'âge préscolaire passent beaucoup de temps à jouer et à apprendre avec leurs camarades. Cela peut se poursuivre à la maison, avec leur famille!
- Pour la plupart des élèves de ces niveaux, les enseignants proposeront diverses façons d'apprendre par le jeu, de se questionner, d'explorer et de découvrir, pour une **moyenne de 3 heures par semaine**.

De la 1^{re} à la 3^e année

- Le contenu éducatif sera axé sur les objectifs d'apprentissage du programme territorial en langue et littérature, mathématiques et calcul, et santé et bien-être.
- Les domaines prioritaires sont l'apprentissage et l'utilisation de la langue (lecture, écriture, présentation) et du calcul (schémas, nombres, distances, coordonnées cartésiennes).
- Pour la plupart des élèves de ces niveaux, les enseignants proposeront des idées d'apprentissage collectif, avec des exercices et la durée requise pour les faire, pour une **moyenne de 3 heures par semaine**.

De la 4^e à la 6^e année

- Le contenu éducatif sera axé sur les objectifs d'apprentissage du programme territorial en langue et littérature, mathématiques et calcul, et santé et bien-être, avec la possibilité d'aborder les objectifs d'apprentissage en sciences et en études sociales grâce à une approche transdisciplinaire.
- Autant que possible, les élèves devraient participer à la mise en place de l'activité d'apprentissage afin d'explorer des questions qui les touchent dans leur vie, dans la mesure du possible.
- Pour la plupart des élèves de ces niveaux, les enseignants proposeront des idées d'apprentissage collectif, avec des exercices et la durée requise pour les faire, pour une **moyenne de 5 heures par semaine**.

Premier cycle du secondaire (de la 7^e à la 9^e année)

- Le contenu éducatif sera axé sur les objectifs d'apprentissage en communication et littérature, en calcul, ainsi qu'en sciences et études sociales.
- Autant que possible, les élèves devraient participer à la mise en place de l'activité d'apprentissage afin d'explorer des questions qui les touchent dans leur vie, et pouvoir travailler virtuellement avec d'autres élèves, dans la mesure du possible.
- Pour la plupart des élèves de ces niveaux, les enseignants proposeront des idées d'apprentissage collectif, avec des exercices et la durée requise pour les faire, pour une **moyenne de 7 heures par semaine**.



Deuxième cycle du secondaire (de la 10^e à la 12^e année)

- Les enseignants aideront les élèves à terminer les cours auxquels ils sont inscrits pour les matières de base (langue, mathématiques, sciences, études sociales).
- Il est prévu que les élèves devront consacrer **environ 3 heures de travail par semaine pour chacun de leurs cours**, et qu'ils devront travailler avec leurs enseignants, parents et d'autres personnes sur les objectifs d'apprentissages, avec ressources pédagogiques fournies.

Soutien à l'apprentissage continu en ligne et hors ligne

Pendant cette période, nous invitons les enseignants, les parents et les élèves à communiquer à l'aide des technologies et des outils qui leur conviennent le mieux. Il ne faut pas oublier que la situation est différente pour chaque famille et chaque école, ce qui signifie qu'il faut faire preuve de souplesse, d'ouverture d'esprit et de compréhension en cette période de grande incertitude.

Pour les foyers sans accès à Internet, les responsables des écoles fourniront des leçons et des ressources de soutien en format papier. Tous les documents seront distribués dans le respect des lignes directrices de l'administratrice en chef de la santé publique. Voici quelques idées :

- Demander aux stations de radio locales d'indiquer comment obtenir les documents. On peut également leur demander de partager les leçons avec toute la communauté sous la forme d'histoires (ce serait une façon pour tout le monde de se rapprocher de la langue et de la culture autochtones de la communauté).
- Joindre les élèves par téléphone et vidéoconférence pour vérifier leur progression et leur offrir du soutien pendant la semaine.
- Demander l'aide des gouvernements autochtones et des bureaux de hameau lorsque cela est possible.
- S'entendre sur des endroits où déposer les devoirs terminés.
- Lorsque cela est possible, demander aux enseignants de créer des trousseaux pour les élèves et les familles qui comprennent des fournitures scolaires, des cahiers, du matériel d'artiste et des livres adaptés à l'âge des élèves.

Pour les familles qui ont accès à Internet, il est possible d'envoyer les leçons, les directives, des commentaires et les devoirs terminés par courriel ou à l'aide d'un outil en ligne comme *Google Classroom* ou *Moodle*. Les enseignants et les élèves peuvent également communiquer à l'aide d'outils de vidéoconférence comme *Facebook Live*, *GoToMeeting*, *Skype*, *Zoom*, etc. N'oubliez pas, il faut s'assurer que l'apprentissage continu ne repose pas entièrement sur l'accès à Internet.

Ressources de soutien à l'apprentissage à la maison pour les parents

On dit que les parents sont les premiers enseignants des enfants; maintenant, de nombreux parents se retrouvent littéralement dans cette situation. Vous trouverez ci-dessous des suggestions aux parents pour aider leurs enfants à apprendre à la maison. D'abord et avant tout, l'apprentissage ne doit pas nécessairement avoir lieu « en classe » et les élèves n'ont pas besoin d'être « à l'école » pour acquérir des connaissances importantes.

Les enfants qui ont des besoins complexes peuvent avoir de la difficulté à s'adapter à un changement aussi soudain. La situation est également exigeante pour les parents. L'apprentissage sera différent pour chaque élève et pour certains, il peut seulement s'agir de s'adapter à une nouvelle vie quotidienne, de suivre une routine simple, de gérer ses émotions, d'apprendre des stratégies d'autorégulation ou encore d'apprendre des compétences fondamentales comme attacher ses lacets, cuisiner ou effectuer des tâches ménagères. Ce sont tous des éléments importants de l'éducation et les parents doivent faire ce qu'ils peuvent, une étape à la fois.



Voici quelques suggestions pour faciliter l'apprentissage pour tous :

1. Créez un horaire et une routine :

Pour la plupart des gens, la routine est utile. Les enfants se sentiront probablement davantage en sécurité en cette période d'incertitude s'ils ont un plan régulier et constant qu'ils ont contribué à élaborer pour leur apprentissage. On encourage les parents à faire un horaire avec leurs enfants et à l'afficher dans un endroit visible; ainsi, tout le monde sait à quoi s'attendre. Cependant, les parents ne doivent pas consacrer tout l'horaire au travail scolaire. Il faut également faire de la place à la relaxation et au temps en famille.

2. Réservez des endroits à l'apprentissage :

Chaque foyer est différent et a ses propres défis lorsque vient le temps d'organiser les activités d'apprentissage. Lorsque cela est possible, les parents doivent identifier les endroits les plus propices à l'apprentissage, comme la cuisine pour apprendre à cuisiner, une pièce avec une table pour dessiner ou écrire, le garage pour s'initier à la mécanique, une chaise ou un plancher confortable pour lire et la cour ou le terrain pour explorer la nature. Si possible, les parents doivent utiliser les technologies disponibles comme le Wi-Fi et les courriels pour communiquer avec les enseignants, et établir des règles raisonnables pour le temps passé devant un écran, la messagerie instantanée, la vidéoconférence et les jeux vidéo en ligne.

3. Sécurité Internet :

Les parents doivent comprendre qu'il est correct que les enfants passent plus de temps devant un écran pendant cette période sans précédent; toutefois, ils doivent savoir ce que font leurs enfants en ligne et s'assurer que les règles de base de la sécurité en ligne sont respectées.

4. Chaque enfant et chaque jeune est unique et a des besoins différents :

Pour les enfants de la prématernelle à la 6^e année, le jeu est très important. Pour les enfants de la 7^e à la 9^e année, le développement des amitiés est fondamental. Ainsi, si la technologie est disponible, la vidéoconférence, FaceTime, les textos et la communication en ligne seront probablement des éléments très importants de leur quotidien. Pour les jeunes adultes de la 10^e à la 12^e année, il est important de réserver un espace tranquille pour faire les travaux. Les parents doivent être conscients des différents besoins des élèves et faire de leur mieux pour aborder les différentes options d'apprentissage de façon souple et ouverte. N'oubliez pas de lire, de rire, de partager des histoires, de découvrir de nouvelles choses et de sortir tout en respectant les directives sur l'éloignement physique. Se retrouver dans la nature, prendre de l'air frais et du soleil, ça peut faire des merveilles pour tout le monde.

Apprentissage sur les terres ancestrales

Les activités éducatives ont désormais lieu en dehors des écoles et des salles de classe, et pour de nombreuses familles, c'est l'occasion idéale de passer du temps sur les terres ancestrales, de reconnaître la valeur de l'apprentissage par la terre et de profiter des nombreuses leçons que la nature peut enseigner. C'est aussi une façon d'encourager l'éloignement physique.

Les compétences traditionnelles sont importantes et précieuses en ces temps inattendus. Les familles sont encouragées à séjourner dans la nature ou dans un chalet, et les parents sont invités à enseigner aux enfants à emballer et à préparer le matériel nécessaire, poser des collets, couper du bois, allumer des feux de cuisson et installer les filets de pêche, et à les initier à d'autres compétences traditionnelles ou techniques de survie.

Les parents peuvent mettre ce séjour à profit pour se familiariser avec les traditions, les connaissances, les valeurs et les compétences de leurs aînés et de leurs ancêtres. L'apprentissage du savoir traditionnel sur les terres ancestrales peut inclure le partage d'histoires orales des familles, des amis et de la communauté. Les enfants peuvent écouter et noter ces histoires ou acquérir des compétences de survie, comme savoir « lire » la nature et écouter les animaux. Les parents ou les tuteurs d'enfants plus âgés peuvent montrer à ces derniers à déchiffrer les guides d'entretien du matériel et en profiter pour faire des démonstrations pratiques. Les compétences en calcul peuvent également être enseignées dans la nature, notamment les estimations, la lecture de cartes ou les mesures.

On suggère aux familles d'inviter leurs enfants à apporter d'autres documents didactiques suggérés par les enseignants, afin qu'ils puissent établir des liens entre l'apprentissage des différentes matières et les concepts liés à la terre.

Les élèves peuvent demander des crédits liés à leur expérience et au temps qu'ils ont passé sur les terres ancestrales. Les différentes expériences d'apprentissage peuvent donner droit à des crédits pour projets spéciaux.



Services de conseil à distance pour les élèves

De nombreux élèves peuvent ressentir du stress, notamment ceux qui doivent décrocher leur diplôme cette année. Les parents peuvent soutenir la santé mentale de leur enfant en étant à l'écoute de leurs inquiétudes et de leurs émotions, et en leur montrant qu'elles sont légitimes. Si les enfants ne partagent pas ouvertement leurs sentiments, les parents peuvent discuter avec eux pour comprendre ce qu'ils ressentent, surtout en ce qui concerne, le cas échéant, les obstacles à la communication avec leurs amis, l'annulation des cérémonies de remise des diplômes ou le report des événements traditionnels et spéciaux.

Des services de conseil en bien-être mental au moyen de la technologie de soins virtuels et d'appels téléphoniques seront disponibles pour tous les élèves. Les conseillers en soins à l'enfance et à la jeunesse et les conseillers des Services nordiques de counseling et de thérapie communiquent actuellement avec les élèves qu'ils encadrent pour prendre des dispositions individuelles.

En outre, le personnel de counseling est en train de mettre sur pied des ateliers virtuels et du matériel éducatif sur la santé mentale pour les parents, les enfants et les jeunes. Les conseillers offrent également des consultations au personnel. Les coordonnées des endroits où les élèves peuvent demander de l'aide seront publiées sur le site Web du MÉCF, qui sera régulièrement mis à jour à mesure que de nouvelles informations sur les aides et les services seront disponibles. Tous les élèves pourront recevoir de l'aide, qu'ils en aient ou non bénéficié auparavant.

Jeunesse, J'écoute

Les enfants et les jeunes de moins de 25 ans ayant besoin de parler à quelqu'un peuvent communiquer avec un professionnel qualifié de Jeunesse, J'écoute en tout temps par message texte, téléphone ou clavardage.

- Envoie CONNECT au 686868.
- Compose le 1-800-668-6868
- Télécharge l'appli **Toujours à l'écoute**.

Pour plus de ressources et d'information, visitez le <https://jeunessejecoute.ca/fr/about-us-page/what-kids-help-phone>

Programmes de promotion d'une alimentation saine

Les organismes scolaires reçoivent des fonds pour fournir des aliments sains aux élèves à l'école : petit déjeuner, collations, déjeuners et collis réconfort. Au cours des prochaines semaines, chaque école fournira des renseignements spécifiques à la communauté et à l'école en question sur les programmes proposés et indiquera comment en bénéficier.

Technologies d'assistance

Les technologies d'assistance réduisent ou suppriment les obstacles à l'apprentissage des élèves, comme le montrent les plans de soutien à l'élève (PSE) et les plans d'enseignement individualisé (PEI). Chaque école indiquera de façon précise comment les élèves de la communauté et de l'école en question pourront bénéficier des technologies d'assistance existantes pendant cette période d'éloignement physique.



Répertoire des organismes scolaires des Territoires du Nord-Ouest

CONSEIL SCOLAIRE DE DIVISION DE BEAUFORT-DELTA

Sac postal 12, Inuvik NT X0E 0T0

867-777-2332; www.bdec.nt.ca

Aklavik, Fort McPherson, Inuvik, Paulatuk, Sachs Harbour, Tsiigehtchic, Tuktoyaktuk et Ulukhaktok

Surintendant :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Frank Galway

frank_galway@bdec.learnnet.nt.ca

867-777-2332, poste 506

867-620-0895

Surintendant adjoint :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Paul Loewen

paul_loewen@bdec.learnnet.nt.ca

867-777-2332, poste 510

867-620-1026

Surintendant adjoint :

Courriel :

Téléphone :

Devin Roberts

devin_roberts@bdec.learnnet.nt.ca

867-777-2332, poste 508

Contrôleur financier :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Gary McBride

gary_mcbride@bdec.learnnet.nt.ca

867-777-2332, poste 503

867-678-0265

Présidente du CSD :

Courriel :

Téléphone :

Darlene Gruben

dgruben@bdec.nt.ca

867-688-0620

867-977-2255 (bureau de l'ASD, école Mangilaluk)



COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

C. P. 1980, Yellowknife NT X1A 2P5

867-873-6555; www.csftno.com

Hay River et Yellowknife

Directrice générale :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Yvonne Careen

yvonne.careen@csftno.com

867-873-6555

867-445-7251

Contrôleur financier :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Marc Akpoé

marc_akpoe@gov.nt.ca

867-873-6555

867-446-5499

Président de la CSFTNO :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Simon Cloutier

simon.cloutier@csftno.com

867-688-8487

867-669-2678



CONSEIL SCOLAIRE DE DIVISION DU DEHCHO

C. P. 376, Fort Simpson NT X0E 0N0

867-695-7300; www.ddec.ca

Fort Liard, Fort Providence, Fort Simpson, Jean Marie River, Kakisa, Samba K'e et Wrigley

Surintendant :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Philippe Brûlot

pbrulot@ddec.ca ou philippe.Brulot@gov.nt.ca

867-695-7300

778-536-0720

Surintendant adjoint :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Patrick Phillips

pPhillips@ddec.ca

867-695-7300

778-707-3772

Contrôleur financier :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

David Fiebelkorn

fin@ddec.ca

867-695-7309

204-345-3401

Présidente du CSD :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Renalyn Pascua-Matte

rockren@northwestel.net

867-695-7510

867-444-0218



CONSEIL SCOLAIRE DE DIVISION DU SAHTU

C. P. 9, Norman Wells NT X0E 0V0

867-587-3450; www.sahtudec.ca

Colville Lake, Délı̄nę, Fort Good Hope, Norman Wells et Tulita

Surintendante :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Renee Closs, Ph. D.

rcloss@sahtudec.ca

867-587-3456

867-447-3839

Surintendante adjointe :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Lorraine Kuer

lkuer@sahtudec.ca

867-587-3458

867-587-6729

Contrôleur financier :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Harry Cassie

hcassie@sahtudec.ca

867-587-3452

705-279-6804

Présidente du CSD :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Karea Peachey

kareapeachey@gmail.com

867-587-2361

867-587-6720



CONSEIL SCOLAIRE DE DIVISION DU SLAVE SUD

C. P. 510, Fort Smith NT X0E 0P0

867-872-5701; www.ssdec.net

Enterprise, Fort Resolution, Fort Smith, Hay River et Łutselk'e

Surintendant :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Curtis Brown, Ph. D.

cbrown@ssdec.nt.ca

867-872-5701

867-872-0147 (seulement en déplacement)

Directrice de division (programmes) :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Dorie Hanson

dhanson@ssdec.nt.ca

867-872-5701

867-875-8846

Directeur de division (fonctionnement) :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Al Karasiuk

akarasiuk@ssdec.nt.ca

867-872-5701 (mi-temps)

867-621-0565

Contrôleur financier :

Courriel :

Téléphone au travail :

Jamie Watts

jamie_watts@gov.nt.ca

867-872-5701

Présidente du CSD :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone à la maison :

Ann Pischinger

solvera@ssdec.nt.ca

867-872-6220

867-872-4714



AGENCE DE SERVICES COMMUNAUTAIRES TĚĴCHQ

Sac postal 5, Behchokò NT X0E 0Y0

Behchokò, Gamètì, Wekweètì et Whatì

Directrice générale :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Shannon Barnett-Aikman

shannon_aikman@tlicho.net

867-392-3002

867-446-2707

Directrice de l'éducation :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Linsey Hope

linsey_hope@tlicho.net

867-392-3021

867-492-4842

**Directrice des finances et
des services généraux**

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Rose Jiang

rose_jiang@tlicho.net

867-392-3011

867-492-4694

Gestionnaire des finances :

Courriel :

Téléphone au travail :

Mary Jane Wedzin

maryjane_wedzin@tlicho.net

867-392-3000

Président de l'ASCT :

Courriel :

Téléphone à la maison :

Ted Blondin

tedblondin@gmail.com

867-392-6313



ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT N° 1 DE YELLOWKNIFE

Adresse : 5402, 50^e Avenue, Yellowknife NT X1A 1E5

Adresse postale : C. P. 788, Yellowknife NT X1A 2N6

867-766-5050; www.yk1.nt.ca

Surintendant :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Metro Huculak

metro.huculak@yk1.nt.ca

867-766-5070

867-445-4912

Surintendant adjoint :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Ed Lippert

ed.lippert@yk1.nt.ca

867-766-5057

867-445-8398

Contrôleuse financière :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Tram Do

tram.do@yk1.nt.ca

867-766-5062

867-446-3393

Présidente de l'ASD :

Courriel :

Téléphone cellulaire :

Tina Drew

tina.drew@yk1.nt.ca

867-445-1316



ÉCOLES CATHOLIQUES DE YELLOWKNIFE

Adresse : 5124, 49^e Rue, Yellowknife NT X1A 2P8

Adresse postale : C. P. 1830, Yellowknife NT X1A 2P4

867-766-7400; www.ycs.nt.ca

Surintendante :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Simone Gessler

simone.gessler@ycs.nt.ca

867-766-7411

867-445-5693

Surintendant adjoint :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Patrick Sullivan

pat.sullivan@ycs.nt.ca

867-766-7407

867-447-4310

Contrôleur financier :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Chris Cahoon

chris.cahoon@ycs.nt.ca

867-766-7404

867-765-8552

Présidente de l'ASD :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Erin Currie

erin.currie@ycs.nt.ca

867-766-7400

867-445-1291



ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE DETTAH

École Kaw Tay Whee, C. P. 40, Yellowknife NT X1A 2N1

867-873-4303

Dettah

Directrice :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Lea Lamoureux

lea.lamoureux@yk1.nt.ca

867-873-4303

867-445-6236

Services financiers :

Courriel :

Téléphone au travail :

Téléphone cellulaire :

Lea Lamoureux

lea.lamoureux@yk1.nt.ca

867-873-4303

867-445-6236

Présidente de l'ASD :

Courriel :

Téléphone cellulaire :

Rebecca Plotner

rebecca_plotner@hotmail.com

867-446-2356



ADMINISTRATION SCOLAIRE DE DISTRICT DE NDILQ

École Kalemi Dene, C.P. 236, Yellowknife NT X1A 2N2

867-920-7260

Ndilq

Directrice :

Courriel :

Téléphone au travail :

Meagan Wowk

meagan.wowk@yk1.nt.ca

867-920-7260

Services financiers :

Courriel :

Téléphone au travail :

Meagan Wowk

meagan.wowk@yk1.nt.ca

867-920-7260

Présidente de l'ASD :

Courriel :

Téléphone cellulaire :

Lila Erasmus

lila@bowsandarrows.earth

867-447-1991